

Vers une identité électronique autogérée

Étudiant : Valon Rexhepi
Professeur : Jean-Luc Beuchat

Sommaire

1. Comprendre le fonctionnement de l'identité autogérée.
2. Comparer et proposer des solutions de registres distribués adéquates (pour l'identité autogérée).
3. Présenter différentes solutions disponibles sur le marché.
4. Proposer des solutions aux questions relevées par le Département fédéral de justice et police.
5. Développer des preuves de concepts et analyser leurs résultats.

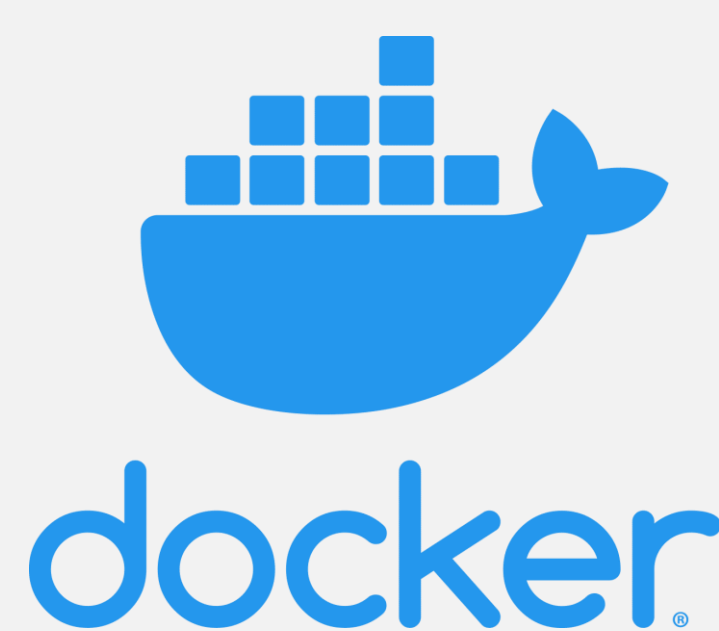
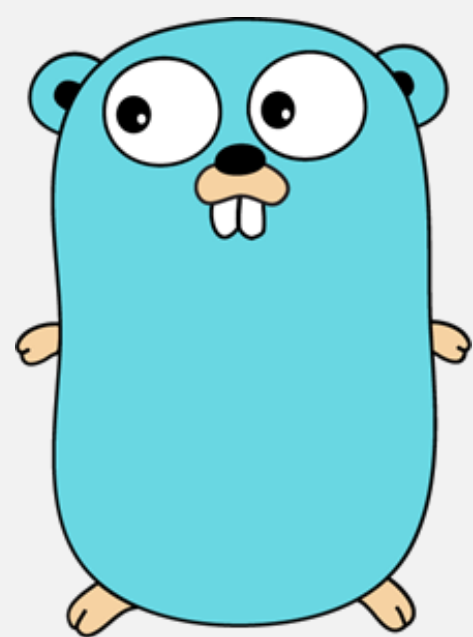
Introduction

- En mars 2021, le peuple suisse rejette la loi proposée sur l'identité électronique.
- Le Conseil fédéral demande au Département de justice et police de proposer plusieurs solutions pour la mise en place de cette identité électronique.
- Fin 2021, l'identité autogérée est la solution proposée (après une période de consultation).

Méthodes

- Vulgarisation des différents concepts.
- Proposition et analyse de registres distribués.
- Proposition de réponses aux questions du Département fédéral de justice et police.
- Présentation de preuves de concepts.

Technologies utilisées



Registres distribués évalués dans ce travail



Conclusions

- Partisia se montre comme le registre distribué le plus adapté.
- L'identité autogérée est une technologie encore immature sans leader.
- Il est important de sensibiliser la population sur cette technologie pour éviter la désinformation.
- Lors de la perte ou du vol de son portefeuille digital, il est difficile de récupérer ses informations sans compromettre des aspects de l'identité autogérée.
- Il existe des solutions pour renforcer techniquement les technologies utilisées mais il reste difficile de contrer les attaques de *social engineering*.